



Réf. n° : 07/CPU/UKMO/2016

Ouargla, le 13 avril 2016

PV DE REUNION DU CONSEIL PEDAGOGIQUE DE L'UNIVERSITE 13/06/2016

L'an deux mil seize et le treize du mois de juin à 09: 00', s'est tenue la réunion du Conseil Pédagogique de l'Université au siège du rectorat, sous la présidence de M. le recteur de l'université, le Pr. Ahmed BOUTARFAÏA, qui a souhaité la bienvenue à tous les responsables présents en les remerciant d'avoir répondu à l'invitation. En rappelant les points inscrits à l'ordre du jour et qui portent sur :

- ✓ Bilan fin d'année universitaire 2015/2016 ;
- ✓ Candidatures aux master et L3 2016/2017 ;
- ✓ Formation doctorale 2016/2017;
- ✓ Bourses courte durée et coopération ;
- ✓ Divers.

La parole fut accordée au **Vice-recteur chargé de la formation supérieure des premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation** qui, dans un premier temps a dressé un bilan général ayant caractérisé **l'année universitaire 2015/2016** en rappelant les différentes actions entreprises et qui se situent principalement dans l'achèvement de l'opération mise en conformité des licences à travers les domaines de STU, DSP et SHS, tout comme l'opération harmonisation des offres de master de huit domaines (ST, SNV, SM, MI, LLE, LLA, SEGC et STAPS).

Par ailleurs la fin de l'année universitaire 2015/2016 fut marquée par le respect du calendrier établi à cet effet et qui a vu la mobilisation de tous dont aucune perturbation n'a été soulevé, chose qui témoigne des bonnes pratiques qui se sont installées dans le quotidien de notre établissement en termes de gestion pédagogique.

En informant les présents des nouvelles modalités apportées dans la gestion des inscriptions des bacheliers 2016 à travers le programme PROGRES. Elle sera menée en ligne via une plateforme dédiée à cet effet. Des sessions de formations ont été assurées par la tutelle, des simulations d'inscriptions ont eu lieu les 4 et 5 juin 2016 et qui ont montré l'entière maîtrise de cette opération. La circulaire d'orientation et d'inscription des bacheliers 2016 élaborée à cette fin sera présentée exclusivement sous forme interactive. Elle est visible, lisible, consultable et

téléchargeable depuis le site de l'établissement. Les inscriptions tout comme les transferts seront opérés en ligne à travers des périodes d'accès et de clôture bien définies.

En reprenant la parole, M. le Recteur a invité les doyens et directeurs d'instituts à présenter une synthèse type bilan sommaire, notamment en ce qui attrait à la progression pédagogique. Ils se sont succédés tout en mettant en exergue les activités menées à leur niveau et par la langue des chiffres ils ont fait valoir les résultats des suites des délibérations de fin d'année.

M. le Recteur a tenu à exprimer ses félicitations pour l'ensemble du collectif pédagogique, responsables et enseignants pour les efforts déployés tout au long de cet exercice qui, manifestement s'est distingué par une parfaite maîtrise des différentes actions programmées et réalisées. Les offres de mise en conformité de licences (domaines DSP, SHS et STU) et de l'harmonisation qui a touché les 8 autres domaines et dont les dossiers présentés ont connu des suites favorables. C'est à l'instar du calendrier de fin d'année, à travers les sessions d'examens et soutenances qui se sont déroulées dans de bonnes conditions et sans aucune perturbation. Par ailleurs il a exhorté les doyens et directeurs à approfondir l'analyse des résultats afin de parer aux éventuelles insuffisances.

Par ailleurs dans le même sillage, le premier responsable de l'établissement a demandé aux doyens de facultés et directeurs d'instituts de procéder par une analyse profonde des résultats, par cycle, par niveau et par spécialité afin d'en tirer les enseignements qui s'imposent. Comme à l'accoutumé, de nouveau il a rappelé que désormais un pas considérable fut franchit en guise de gestion pédagogique ; l'établissement et la remise des documents pédagogiques (relevés de notes, attestation provisoire et annexe descriptive) tout comme, les réinscriptions (pour étudiants des années avancées), la répartition des matières et le respect du volume horaire statutaire doivent être entrepris dans les délais et dans le strict respect du cadre règlementaire. La conjugaison de ces actions sous-entend réussite de la rentrée universitaire 2016/2017.

✓ **Candidatures aux master et L3 2016/2017.** C'est à l'instar des exercices précédents qu'un calendrier fut mis en évidence et ce, depuis l'appel à candidature jusqu'au démarrage des cours. Le cadre règlementaire (*régissant les candidatures au master et passerelle DEUA/L3, en faisant références notamment aux arrêtés N° 363 et 364 du 09 juin 2014 et la note ministérielle*), tout comme les procédures inhérentes à cette opération ont été remis à tous les responsables pédagogiques ; vice doyens, chefs de départements, responsables de domaines, de filières et de spécialités, dans la perspective de couvrir dans de bonnes conditions cette opération. Une feuille de route traçant tout l'itinéraire clarifiant les modalités à entreprendre a été élaboré à cet effet.

M. le Recteur a repris la parole pour signifier aux présents que cette opération requiert un intérêt capital, est désormais totalement maîtrisée, à l'instar des années passées. La commission de classement est appelée à agir selon la réglementation en vigueur. Les facultés et institut doivent assumer pleinement leurs missions, l'expérience de l'année passée sert d'exemple en termes de gestion de ce dossier. Les différentes équipes et commission sur place sont appelées à agir dans la transparence absolue. Le rectorat ne procède qu'aux inscriptions des retenus dont les dossiers sont conformes.

Par ailleurs, les retards enregistrés dans certaines soutenances de masters (juin 2016) ne peuvent déborder au-delà des délais. Les étudiants sont censés poursuivre leurs formations à plein temps et pas de redoublement (pour les étudiants du classique admis en M2 ou L3).

Pour l'année universitaire 2016/2017, notre établissement doit s'impliquer dans de nouvelles formations, de type Master à Coursus Intégré de Licence (MCIL), touchant principalement les filières à pôle d'excellence (Sciences Agronomiques et Hydrocarbures), voire même l'aquaculture. L'opportunité à saisir à travers de nouvelles offres de second cycle, à travers d'autres formules de masters (à distance, en formation continue) est à faire valoir en préparant d'ores et déjà des dossiers pour l'année prochaine 2016/2017.

✓ **Formation doctorale 2016/2017.**

M. le **Vice-recteur chargé de la formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation supérieure de post- graduation**, dont l'intervention a porté principalement sur les formations habilitées pour l'année 2016/2017 et qui s'élèvent à 40 spécialités (dont 1 gelée), soit 39 offres habilitées accordant 172 postes ouverts (107 postes en sciences humaines et 65 en sciences). Le placard d'annonce est fin prêt, les ultimes vérifications doivent être opérées aux niveaux des facultés et institut et ce, en conformité par rapport aux cahiers des charges.

Par ailleurs la nouveauté pour l'année 2016/2017 réside dans le nouvel arrêté (N° 547 du 02 juin 2016) fixant les modalités d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat. A cette fin une réunion de travail regroupant le staff du rectorat, avec les doyens, directeur d'institut, vice-doyens chargés de la PG et les présidents de CFD, est programmée pour le jeudi 16/06/2016, afin d'étayer l'arrêté en question.

L'intervention de M. le Recteur est venue pour mettre en exergue la stratégie de l'établissement, en multipliant davantage l'ouverture de nouvelles spécialités serait une opportunité pour répondre aux besoins de l'établissement notamment là où on enregistre encore un déficit. Quant aux laboratoires adossant toutes formations de troisième cycle sont appelées à faire valoir la production scientifique via des publications avérées de manière systématique, à un moment où désormais les bilans de laboratoires seront ponctués à travers les activités de chacune des équipes.

Cependant les thèses soutenues jusqu'ici, au nombre de 15, sont très insuffisants au regard de plus d'une centaine qui théoriquement doivent honorer leur parcours dans les délais impartis.

✓ **Bourses courte durée et coopération**

M. le **Vice-recteur chargé des relations extérieures, la coopération, l'animation, la communication et les manifestations scientifiques**, dont l'intervention a porté sur une présentation synthèse relative aux points suivants :

- **Bourses de courte durée** : le budget alloué à cette opération a été remis en baisse de 40 % par rapport à l'année budgétaire 2015, ce qui implique un régur supplémentaire lors de distribution ces séjours à l'étranger. La priorité de base est d'orienter davantage ces stages aux doctorants non-salariés, aux manifestations scientifiques à l'étranger et aux enseignants – chercheurs en finalisation de thèse. Il rappelle l'application stricte des textes réglementaires suivants :

- Décret présidentiel n° 14-196 du 8 Rajab 1435 correspondant au 6 juillet 2014 portant organisation et gestion de la formation et du perfectionnement à l'étranger.
- Arrêté n° 2010 du 29 décembre 2014 fixant les critères de sélection d'admissibilité au programme de perfectionnement à l'étranger
- Arrêté n° 327 du 22 Ramadhan 1436 correspondant au 9 juillet 2015 fixant les critères de sélection d'admissibilité au programme de perfectionnement à l'étranger
- Arrêté interministériel du 30 Moharram 1433 correspondant au 25 décembre 2011, fixant les modalités d'application des articles 6, 27 et 28 du décret présidentiel n° 03-309 du 14 Rajab 1424 correspondant au 11 septembre 2003, portant organisation et gestion de la formation et du perfectionnement à l'étranger
- Instruction N° 05 du 01/12/2015 relative au perfectionnement à l'étranger.

- Procès-Verbal du Conseil Scientifique de l'Université du 29 Février 2016.

Il est signalé aussi que la politique d'attribution des bourses de courte durée a donné ses fruits par rapport à la participation des enseignants et des doctorants non-salariés aux manifestations scientifiques; respectivement 90 et 62 en 2015 et 2014 et à conduit aussi à l'augmentation des publications scientifiques dans des revues de renommée ;

- **Production scientifiques:** un total de 568 publications au nom de l'université et ce depuis l'an 2000, cependant on relève pour la seule année 2015, 125 publications parus dans des périodiques de renommée ;

- **Conventions de coopération :** de nouvelles conventions ont été entérinées avec différents partenaires socio-économiques qu'il va falloir fructifier et valoriser davantage en s'impliquant dans le tissu industriel. Désormais le vice rectorat a finalisé l'établissement d'une cartographie des entreprises présentes sur l'assiette de la Wilaya de Ouargla.

- **Partenariat international :** notre établissement s'est engagé dans deux projets type ERANETMED qui ont été soumis ;

- le premier CAMED dont l'intitulé est *Roles of camelbreeding in modern Saharan societies : contributing to their adaptative capacities face the global changes*.

Partenaires : - Université Kasdi Merbah Ouargla – Algérie
 - CIRAD – Montpellier – France.
 - IAV Hassan II Rabat – Maroc.
 - Université de Barry – Italie.

- le second Oliva Eco dont l'intitulé est *Olive oil by products valorization : modelling of sustainable and socially innovative energy-use to protect ecosystems, optimise new materials for buiding and functiona food productionl*.

Partenaires : -Université Kasdi Merbah Ouargla – Algérie.
 -Université degli studyG. D'Annunzio di chieti-Pescara – Italie.
 - Université de Chypre.
 - Ecole Nationale d'Agriculture – Agropôle Oliver -Maroc.
 - Université Erciyes – Turquie.
 - Diasen srl- Italie.
 - Ecotech Group srl – Italie.
 - Reginella d'Abruzzo – Italie.

Par ailleurs M. le Recteur a tenu à ce que le président de La **Cellule Assurance Qualité** intervienne. Ainsi donc Pr SETTOU Noureddine a pris la parole et a eu toute la latitude pour présenter les actions que mène la cellule et qui revêtent une importance capitale, à l'image de l'auto-évaluation de l'université à travers 4 domaines dont les référentiels touchant à la formation, la recherche scientifique, la gouvernance et la vie à l'université.

Comme elle se voit par ailleurs impliquée dans le montage de projets type construction d'offre de formation à forte employabilité (COFFEE) prônée par l'union européenne.

M. le Recteur a insisté sur l'importance que revêt cette cellule et qu'elle devra trouver tout le soutien et l'appui nécessaire de la part des différentes composantes de l'université (université, faculté, département, laboratoires de recherche...etc.). Elles sont toutes interpellées à mettre à disposition de la cellule tous les moyens humains et

matériels nécessaires afin d'accomplir ses différentes actions dans de bonnes conditions.

✓ **Divers.**

De nombreuses questions ont été développées et se résument essentiellement dans :

- ✓ Site de l'université à actualiser et enrichir davantage ;
- ✓ Arrêtés de nomination des Responsables pédagogiques. Les doyens de facultés et directeurs d'instituts ont été instruits à présenter les CV des concernés afin de relancer la tutelle pour leur établir les arrêtés en question ;
- ✓ Les doyens de facultés et directeurs d'instituts sont appelés :
 - à remettre un bilan exhaustif de l'année universitaire 2015/2016, en termes de pédagogie, recherche, activités scientifiques, culturelles et sportives ;
 - à procéder par un suivi rigoureux des enseignants bénéficiaires de formations résidentielles à l'étranger ;
- ✓ L'entretien et la maintenance des équipements doivent être opérés de manière systématique en veillant à la mise en marche de toutes les dotations a conclu M. le Recteur.

Enfin M. le recteur a de nouveau remercié les présents tout en les interpellant tous, et à différents niveaux qu'ils soient, d'être à jour en termes d'application du cadre réglementaire, de réception des doléances et d'être à l'écoute de tous sans aucune distinction. Chose qui rentre dans le cadre de l'amélioration des services.

La séance fut levée le même jour de la même date à 11H 15'.

Le Recteur de l'Université
Pr. Ahmed BOUTARFAÏA



Handwritten signature in black ink and an official red circular stamp. The stamp contains the text 'وزارة التعليم العالي والبحث العلمي' (Ministry of Higher Education and Scientific Research) and 'جامعة ورقلة' (University of Oran) around a central emblem. Below the signature, the text 'إمضاء: أحمد بوطرفاية' (Signature: Ahmed BOUTARFAÏA) is written in red.